

## Communiqué de presse - Conseil communal 05/09/2022

### **Soutien à la programmation et aux lieux de diffusion des musiques actuelles**

La Ville de Liège est historiquement une ville musicale. Des générations de musiciens, compositeurs, interprètes, professeurs de musique se sont succédés pour constituer, au fil des siècles, un véritable patrimoine musical liégeois. Franck, Grétry, Ysaye, Pelzer, Jaspar, Pousseur, et tant d'autres ont illuminé de leur génie nos nuits ardentes.

Si Liège est depuis toujours une ville de musique classique, si elle est jazz dès les années 1920 et suivantes ; si elle a entamé une procédure de reconnaissance comme Ville créative de Musique auprès de l'Unesco, elle est aujourd'hui un véritable vivier en matière de musiques actuelles ou musiques non classiques (c'est-à-dire qui ne se réfère pas à une tradition écrite).

Cette terminologie englobe de nombreux styles tel le rock, le rap, la pop, le hiphop, le reggae, la world musique, la chanson (dont la chanson pour enfants), l'électro, la techno, ... et le jazz bien sûr !

Le secteur des musiques actuelles est d'une grande richesse sur le territoire de la Ville : groupes, organisateurs, agents, collectifs, studios d'enregistrement, locaux de répétition, etc. Le secteur vit et se développe considérablement. Soucieuse de son soutien à la richesse du secteur et à ses perspectives de développement, la Ville de Liège a décidé de renforcer les moyens mis en œuvre à travers un soutien structurel à destination des lieux de diffusion.

Le présent appel vise à soutenir la mise en œuvre de projets ou la programmation des lieux de diffusion dans le domaine des musiques actuelles.

Dépôt des candidatures au plus tard le lundi 17 octobre 2022 minuit.

Le jury sélectionnera au maximum 5 projets. Un montant total de 24.000,00 EUR (vingt-quatre mille euros) sera alloué aux projets sélectionnés.

Le règlement de l'appel à projets et le formulaire de candidature sont accessibles : -

- sur le site de la Ville de Liège <https://www.liege.be/fr/decouvrir/culture/appel-a-projet-candidature/appel-a-projet-musiques-actuelles>
- auprès du Cabinet de l'Echevin de la Culture et de l'Interculturalité – Féronstrée 92 à 4000 Liège - 04/221.93.23.

### **Subventions aux associations actives dans les domaines de la cohésion sociale, la lutte contre la précarité et l'interculturalité.**

La Ville de Liège, via l'Echevin des Solidarités, Julie Fernandez Fernandez et l'Echevin de l'interculturalité, Mehmet Aydogdu subventionne une série d'associations actives dans les domaines de l'interculturalité, la lutte contre la précarité et la cohésion sociale. Se faisant, La Ville entend soutenir des actions qui incluent et reflètent la diversité présente sur son territoire.

L'Echevinat des Solidarités, de la Cohésion sociale et des Droits des Personnes vient en aide aux associations qui luttent contre la précarité, favorisent la cohésion sociale notamment via l'insertion sociale des personnes en situation de handicap et des personnes d'origine étrangère.

En matière d'interculturalité, il s'agit de lutter contre le racisme, contre l'exclusion, en faveur de la diversité, de la solidarité, de l'inclusion. Et notamment en encourageant le travail transversal entre les services de la Ville, entre ceux-ci et les citoyennes et les citoyens actifs dans ce champ d'intervention.

**Ce lundi au Conseil communal, ce sont plus de 30 subventions qui sont proposées aux conseillers communaux pour un montant total d'environ 34.000 €.** D'autres subventions viendront prochainement compléter l'action du Collège en ces matières.

Il paraît opportun de mettre en avant trois de ces asbl subventionnées afin de montrer par l'exemple l'importance du travail effectué par toutes ces associations :

- **Eclosia asbl** : *Eclosia* a pour but de contribuer à l'intégration de toute personne allophone au sein de la société belge et de créer du lien entre ces personnes et les instances locales. Pour ce faire, l'asbl organise des activités parascolaires dédiées à un public d'enfants dont le français n'est pas la langue maternelle mais aussi des ateliers à projets et des cours de français pour les adultes allophones.
- **Compagnons dépanneurs** : L'objectif de cette asbl est de promouvoir l'insertion par le logement, en aidant des personnes démunies financièrement à améliorer leurs conditions de vie. Leur mission est donc de réaliser des travaux manuels de toutes sortes au domicile des bénéficiaires (dépannages divers, aide à l'entretien du jardin, aide au déménagement, petits travaux de peinture).
- **Ancre bleue** : La mission de l'*Ancre Bleue* est de favoriser l'inclusion en proposant des navigations aux personnes valides et moins valides à bord de son bateau accessible à tous, la Barquerolle. Le projet est social et non marchand : permettre à toutes personnes en situation de handicap de profiter pleinement de l'expérience de la navigation.